LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 10 juillet 1888.

L'exclusion des clauses objectées, des règlements de la société des ouvriers du port doit on l'espère donner pour résultat un nouvel essor aux affaires du port. Il est reconnu d'ailleurs que les lois en question avaient causé un tort considérable à notre commerce. La société ayant decidé de rejeter ces lois arbitraires M. de Grosbois M. D. a consenti à retirer son bill. Les principaux amendements sont comme suit :

L'article No. 42. est amendé et maintenant les steamers peuvent se servir de leur grue à vapeur pour charger et décharger les bois carrés, sans cependant les arrimer à l'aide de la machine, une fois à bord.

Cargaisons mixtes—Le capitaine ne sera pas obligé de prendre plus qu'une escouade de chargeurs de madriers, mais le nombre qu'il engagera devra être retenu jusqu'à ce que le vaisseau soit chargé. Et tout navire prenant la moitié ou moins de sa cargaison en bois carré pourra employé à volonté une escouade de chargeurs de planches. Les membres de l'association sont libres de travailler le dimanche, et jours de fêtes aux prix ordinaires, mais si les ouvriers ne veulaient pas travailler par scrupules, ils pourront reprendre leurs travaux le jour suivant.

On a aussi amendé les règlements touchant le chargement des vaisseaux en destination de l'Amérique du Sud. Désormais on ne prendra que le nombre d'hommes nécessaire pour le chargement."

Les amendements précédents enlèvent toutes les anciennes restrictions et conséquemment les marchands anticipent une augmentation des affaires. Maintenant il reste à savoir si cela ainsi que quelques-uns le pense, ramenera ici le commerce qu'on a chassé de notre port. Jusqu'à ce jour on compte 6 steamers et 13 voiliers, de moins que l'année dernière à la même date, entrés dans notre port.

Frets.—Les frets payés pour l'Europe sont de 22 s. 6 d. pour bois carrés et 45 s. pour la planche. Un navire a pris un chargement pour Buenos Ayres à $12.50. entre Québec et Montréal.

Nous cotons :

Sel	08c. par sac	
Charbon	90c. par tonne	
Fer	$1.00	" "
Vieux fer	$1.10	" "
Bois de sciage	$1.00	1000 pds.

De Québec à Gaspé et Percé 40c. par baril et $5 par tonne, à l'île du Prince Edouard, 30 et 35c. par baril à bord des goëlettes et 40c. par baril, et $4. à $5 par tonne à bord des steamers.

De Québec à Trois-Rivières ; sel 7c. par sac et 75c. par tonne, pour le charbon, de Québec à Sorel 7½c. par sac et 80c. par tonne.

Bois de Sciage.—Deux ou trois radeaux appartenant à M. M. Flatt et Bradley sont arrivés ici la semaine dernière. Peu de ventes ont été rapportées depuis un certain temps. La seule vente dont le prix ait transpiré est celle d'un grand lot de pin blanc d'une moyenne d'environ 53 pieds, quelque peu mélangé de *waney*, qui a été placé à 23c. La quantité de pin blanc invendue à arriver, est dit-on excessivement limitée. Les détenteurs de stocks s'attendent à de meilleurs prix.

Charbon.—Il n'est arrivé qu'un seul chargement de charbon écossais, depuis la semaine dernière, elle était vendue avant son arrivée. Les cours pour charbons anglais et écossais sont cependant à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière. D'autre part le charbon américain a haussé de 25c. par tonne. Les arrivages de charbon par mer, sont d'environ 7,660 tonnes en excès de ceux de l'an dernier à pareille époque.

Sel.—Quoique l'importation à ce jour soit de 37,000 sacs au dessous de celle de l'an dernier, les prix n'ont aucune tendance à la hausse. La dernière cargaison arrivée a été vendue il y a un jour ou deux à 38c. et le prix de détail, au magasin, est de 42c. De bonnes ventes ont été faites pendant la semaine dernière à ces prix, principalement avec des pêcheurs.

Les marchands de liqueurs, tant les épiciers que les hôteliers, ont fait pendant la dernière semaine, de fortes représentations au comité spécial de la Chambre sur la question des licences, contre toute augmentation des prix des licenses qui, selon eux, sont suffisamment élevés. La plus grande partie du nouveau bill a été renvoyée à la session prochaine, mais la Chambre a approuvé la modification de la loi actuelle, augmentant de 25 p.c. le coût des licences.

Une légère commotion a été créée dans nos cercles financiers par l'imposition de la nouvelle taxe ou plutôt le remaniement des taxes sur les corporations commerciales. Plusieurs députations ont été envoyées tant de Montréal que d'autres villes, et dans la plupart des cas, ou une augmentation un peu forte avait été faite une réduction a été accordée. Ainsi la taxe imposée sur la banque de Montréal qui avait été portée de $2,700 à $5,000 par an, a été, après les représentations faites par M. Clouston et autres personnes, fixée à $3,650.

Nouvelles sociétés.—Les nouvelles sociétés suivantes ont été enregistrées :

Grenier et Blais, corroyeurs, St-Sauveur, Louis Blais et N. Grenier, associés ; Michaud & Simard, Québec, Auguste Michaud et Honoré Simard, associés ; Dupuis & Cie., briquetiers, St-Sauveur, J. C. Desbois, Ls. C. Dupuis, fils, et N. Bernatchez, associés.

Marchandises sèches.— Les marchands admettent maintenant que le volume des affaires faites jusqu'à ce jour, n'accuse aucune amélioration sur celui fait, à cette date, pendant les années passées.

Les voyageurs se sont mis en troue, il y a environ une semaine avec les échantillons d'automne, et les rapports reçus jusqu'ici semblent indiquer que les ordres pour l'automne ne seront pas exceptionnellement forts. Nous dirons cependant que les marchands, dans presque tous les cas, disent que les remises des marchands de campagne sont exceptionnellement bons.

Les marchands de gros annoncent que dans la majorité des cas, les fabricants canadiens de lainages et de coton ont pris leurs ordres pour les marchandises de printemps et d'automne de l'année prochaine.

Epiceries. — Les affaires dans cette branche sont assez actives et aussi bonnes que pendant les années précédentes.

Provisions.—Les provisions sont calmes ; les affaires de printemps sont finies et la demande quoique soutenue n'est pas très active.

Poissons.—Le poisson frais commence à arriver. Quelques petits lots de morue verte, ont été reçus pendant les derniers jours, mais le premier lot important n'est arrivé qu'aujourd'hui : environ 125 barils. Il est coté de $5.00 à $5.50 ; dans peu de temps les arrivages seront plus forts et les prix plus bas.

Nous cotons :

FARINES.

Patente	le baril	4 75 à 6 00
Supérieure Extra	"	4 70 " 4 75
Extra	"	4 40 " 4 50
Forte à boulanger	"	3 80 " 5 20
Extra du printemps	"	4 20 " 4 30
Superfine	"	0 00 " 4 00
Fine	"	3 60 " 3 85
Farine en sac de 100 livres		2 00 " 2 20
Gruau d'avoine le baril		5 75 " 6 00
Gruau de blé-d'inde blanc le baril		3 50 " 3 60
Gruau de blé-d'inde jaune le baril		3 80 " 3 40

DIVERS.

Saumon No. 1, 200 livres	00 00 "00 00
Morue verte en draft le baril	0 00 " 0 00
Morue sèche le quintal	0 00 " 0 00
Huile de Loup marin Pâle	0 37 " 0 40
" " Paille	0 28 " 0 30
Huile de morue le gallon	0 33 " 0 35
" de marsouin, Pâle	0 60 " 0 70
" " Paille	0 40 " 0 40
Hareng du Labrador No. 1 le baril	0 00 " 0 00
Pommes de terre le minot	0 00 " 0 00
Avoine par 36 livres	0 52 " 0 55
Beurre salé la livre	0 15 " 0 20
Beurre frais la livre	0 18 " 0 25
Beurre frais en pain	0 25 " 0 30
Porc frais par 100 livres	7 50 " 8 00
Jambon fumé	0 11 " 0 12
Saindoux, seaux 20 lbs	2 20 " 2 20
Lard short cut canadien, en quart.	18 50 "19 50
Lard mess américain	17 50 "18 50
Sel en magasin	0 42 " 0 45
Foin par 100 bottes	8 50 " 9 00
Paille par 100 bottes	3 00 " 0 00

MARCHÉ AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre	0 22 " 0 23
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre	0 19 " 0 21
Cuir à semelle du pays No. 1	0 21 " 0 23
Cuir à harnais	0 25 " 0 32
Vache cirée	0 27 " 0 35
Buff et vache grainée, le pied	0 11 " 0 13
Vache vernie	0 14 " 0 16
Vache glacée (enamelled)	0 15 " 0 17
Peaux de veaux épaisses la livre	0 45 " 0 50
Peaux de veaux minces la livre	40 0 " 0 50
Vache fendue large	0 26 " 0 30
Vache fendue petite	0 24 " 0 28

PEAUX.

	Jeunes bœufs.	Vieux.
Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs	6 50	7 00
Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs	5 30	6 00

Chas. Boden & Co

No. 111 RUE KING, MONTREAL.

Acheteurs de Beurre et Fromage

Le plus haut prix payé pour PRODUITS DE LA FERME.

Avances libérales faites sur consignations.

Fourniture de toute sorte pour FROMAGERIE ET BEURRERIE au plus bas prix du marché.

3 juillet 1888.

LA CROMPTON CORSET CO.

CORSETS EN

Coraline

Les Corsets en Coraline sont aujourd'hui les plus populaires dans tout le Canada depuis Sydney, C. B., dans chaque province jusqu'à l'extrémité de la Colombie Britannique. Ces Corsets ont la réputation d'être beaucoup supérieurs à tous les autres.

Nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention sur le Corset nommé YATISI qui est surtout convenable pour la saison d'été, un gousset en étoffe Jersey est inséré de chaque côté du Corset, ce qui le rend léger, facile à ajuster et en même temps le renforcit. Chaque Corset est garanti et peut être rapporté au marchand.

Le Corset en Coraline le LILY est un splendide Corset, il est modelé par la vapeur et très confortable. En passant, nous pouvons faire remarquer que le mécanisme pour faire le Corset LILY a coûté des milliers de piastres. Les dames sont particulièrement priées de voir que le nom de la Compagnie se trouve sur chaque Corset en Coraline, vu que nous sommes les seuls manufacturiers de ces Corsets. Coraline est non pas un nom de fantaisie, c'est le nom technique du matériel employé pour raidir les Corsets.

Au-delà de cent marchands de Montréal vendent nos Corsets en Coraline, ceci seul démontre leur popularité.

LA COMPAGNIE DE CORSETS CROMPTON

TORONTO, ONTARIO.

T. JAMES CLAXTON & CIE., Agents en Gros,

20 RUE STE-HELENE, MONTREAL.